



Ministère
de l'Enseignement supérieur
et de la Recherche

13^e concours national

d'aide à la création d'entreprises
de technologies innovantes

Remise des prix - mardi 28 juin 2011

DOSSIER DE PRESSE

Cécile Corradin - 01 55 55 99 12

Élodie Flora - 01 55 55 81 49

En partenariat avec



LES PROJETS DES LAUREATS

► Le niveau de formation

Le niveau de formation des porteurs de projet lauréats est globalement élevé avec 49,4 % de docteurs et 27,6 % d'ingénieurs. En 2010, on assiste à une nette augmentation de la participation des docteurs qui représentent plus de la moitié des lauréats.

Les demandeurs d'emploi, représentent presque un quart des lauréats : la création d'entreprises innovantes *via* le concours constitue toujours un débouché non négligeable pour les diplômés, notamment les docteurs, et également un moyen de rebondir pour les demandeurs d'emploi qualifiés.

► Répartition des projets par domaine technologique : succès de l'informatique et des biotechnologies

L'innovation technologique concerne tous les secteurs avec une prédominance de l'informatique et des biotechnologies. L'édition 2010 confirme la progression des projets du domaine de la santé qui, après une baisse jusqu'à 18 % en 2006, représentent 33 % des projets lauréats en 2009 et atteignent 37 % en 2010.

On assiste en 2010 à un retour des projets du domaine de l'électronique et des télécommunications (17 %) et de celui de la mécanique, chimie et matériaux (12 %). De leur côté, les projets du domaine du génie des procédés poursuivent leur chute constatée en 2008 et ne représentent plus que 4 % des projets lauréats 2010.

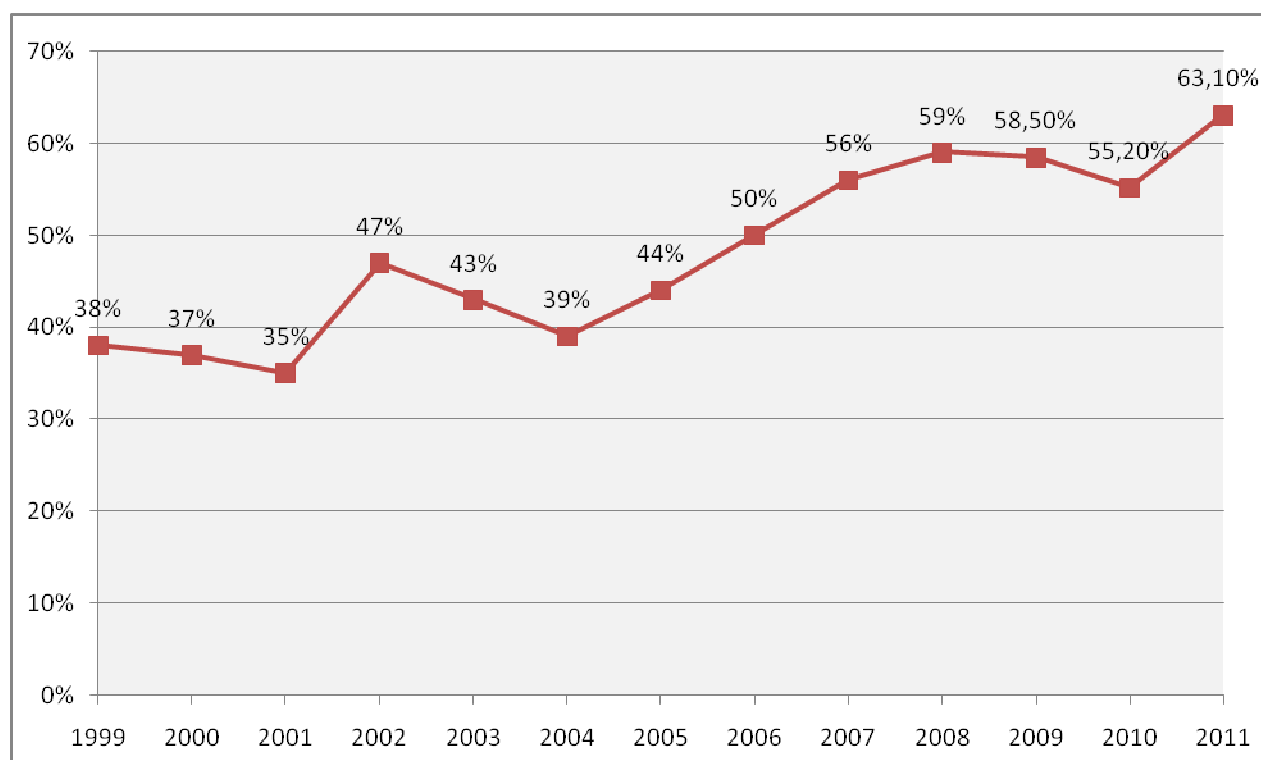
Domaines technologiques	1999 à 2005 %	2006 %	2007 %	2008 %	2009 %	2010 %	Moyenne toutes générations %
Informatique	28	25,2	28	34	30	30	29
Biotechnologies, santé, pharmacie	24	20	21	33	33	37	28
Electronique, télécommunications	19	21,1	23	14	12	17	18
Mécanique, chimie et matériaux	21	21	19	13	20	12	18
Génie des procédés	8	12,7	9	7	5	4	8

Source : Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

LES LAUREATS ET LA RECHERCHE PUBLIQUE

Plus de la moitié des projets lauréats mettent en œuvre des résultats de la recherche publique, avec une proportion atteignant pour la première fois 50 % en 2006, et qui augmentent pour atteindre 63,1 % en 2011).

Evolution de la part de la recherche publique dans les projets lauréats



Source : Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche